

# Communiqué de Presse

Le 5 décembre 2007,

## Les concours de Noël

Pour entrer dans les fêtes de fin d'année, la commune d'Ermont organise deux concours : « *Illuminons Noël* », en partenariat avec le Conseil Municipal d'Enfants et de Jeunes (CMEJ) et le concours « *Crèches de Noël* » auquel, comme chaque année, jeunes, associations et structures travaillant avec la jeunesse peuvent participer.

### Une fin d'année toute en lumière !

Le concours « *Illuminons Noël* », vise à encourager, par une démarche personnelle ou familiale, la décoration des balcons, jardins, des maisons individuelles ou appartements. Ces décorations serviront à embellir la ville, en plus des illuminations pensées et mises en place par les services municipaux, pendant la période des fêtes de fin d'année. Les plus belles réalisations, qui devront être visibles depuis la voie publique, seront récompensées. Ce concours est organisé par le CMEJ, ses conseils de quartier et avec la participation des commerçants.

### Qui peut participer ?

Toute personne âgée de plus de 18 ans, vivant seule ou en famille, propriétaire ou locataire, demeurant sur le territoire de la commune, peut prendre part au concours, à l'exception des membres du jury et des personnes ayant remporté les années précédentes le concours en première position. Les gagnants des années précédentes seront nommés en tant que membres honoraires et ne pourront pas être lauréats du concours. L'inscription est gratuite. Le dossier d'inscription est disponible au Service municipal Jeunesse et sur le site de la ville, [www.ville-ermont.fr](http://www.ville-ermont.fr). Ce dossier doit être déposé au service municipal Jeunesse, 37 bis rue Maurice Berteaux, pour le mardi 11 décembre prochain au plus tard.

### Les modalités

Le concours se déroule du **17 au 30 décembre inclus**. Les illuminations, en rapport avec les fêtes de Noël, devront être visibles durant cette période depuis la voie publique. Pour être primé, le lieu doit être illuminé dès la tombée de la nuit jusqu'à 20 h au minimum pendant la durée du concours.



Contact presse : Direction de la Communication

[presse@ville-ermont.fr](mailto:presse@ville-ermont.fr) - 01 30 72 38 63 - photos numériques disponibles sur demande

Présidé par Hugues Portelli, Sénateur-Maire, chaque jury sera composé des conseillers municipaux en charge de la Jeunesse et de la Vie de Quartier, d'un élu du nouveau CMEJ et d'un représentant du conseil de quartier. Des membres du jury se rendront sur les lieux des illuminations pour statuer sur l'originalité, le design et le travail de finition.

### **Les prix**

Le jury décernera deux prix par quartier dans les deux catégories suivantes : balcons et fenêtres ; maisons individuelles visibles de la rue.

Pour chaque catégorie et pour chaque quartier, il y aura deux lauréats en fonction de la note obtenue lors du passage du jury, avec des bons d'achats, d'une valeur de 100 € pour le premier lauréat, et de 65 € pour le second.



### **Concours *Illuminons Noël***

**Du 17 au 30 décembre**

Inscriptions jusqu'au mardi 11 décembre

Direction de la Jeunesse, des Sports et de la Vie Associative

Espace Jeunesse

37 bis rue Maurice Bertaux

01 34 44 10 30



### **Crèches de Noël**

Noël est une période où l'on aime se retrouver en famille pour faire ses préparatifs.

C'est pourquoi, depuis plusieurs années maintenant, la commune organise un concours de *Crèches de Noël* pour la jeunesse. Les réalisations seront visibles à l'entrée de l'église Saint-Flaive ; cinq prix sont décernés aux plus belles d'entre elles.



### **Comment y participer ?**

Le concours « *Crèches de Noël* » est ouvert aux jeunes de moins de 16 ans, aux associations et aux structures accueillant et travaillant avec la jeunesse. L'inscription est gratuite. Le dossier de participation est disponible au Service municipal des Relations Publiques et sur le [www.ville-ermont.fr](http://www.ville-ermont.fr).



### **Les conditions**

Afin que les réalisations soient validées pour le concours et exposées, les dimensions maximales des œuvres, sous peine d'être refusées à l'exposition et au jury, ne devront pas excéder 50 cm en longueur, 40 cm en largeur et 40 cm de hauteur.



### **Concours *Crèches de Noël***

**Du 15 au 30 décembre**

Inscriptions jusqu'au lundi 10 décembre

Service municipal des Relations Publiques

100 rue Louis Savoie - BP 83

95123 Ermont

01 30 72 38 28

**Contact presse :** Direction de la Communication

[presse@ville-ermont.fr](mailto:presse@ville-ermont.fr) - 01 30 72 38 63 - photos numériques disponibles sur demande